SUMA D10.4 Produit: Page: 1/6

FDS No:diver-865 Version du : 2007-11-05

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT: SUMA D10.4

- REFERENCE : 865

- FOURNISSEUR: JohnsonDiversey

> 9-11, avenue du Val de Fontenay 94133 - FONTENAY-SOUS-BOIS Cedex

- Téléphone / Fax : 01.45.14.76.76 - FAX : 01.45.14.76.11

- E-mail / Site internet:

- Numéro d'appel d'urgence : 01.45.42.59.59

- Informations complémentaires - Type d'utilisation :

Dégraissant désinfectant chloré.

E-mail: FDSinfo-FR@johnsondiversey.com

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

TRRTTANT

R31: au contact d'un acide, dégage ungaz toxique.

R36/38: irritant pour les yeux et la peau

Le produit est classé dangereux, conformément au procédé de calcul de la

Directive CE de classification pour les préparations.

3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation alcaline, chlorée

Constituants contribuant aux dangers :

CAS N°7681-52-9 Hypochlorite de sodium - C,N; R31-34-50 <5%

EINECS 231-668-3

CAS N°68585-34-2 Alkylether sulfate de sodium - Xi; R38-41 <5%

EINECS polymère

CAS N°1310-58-3 Hydroxyde de potassium - C; R22-35 <5%

EINECS 215-181-3

Indications complémentaires:

Le libellé des phrases de risque est mentionné dans le chapitre 16.

4 - PREMIERS SECOURS

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:

Enlever tout vêtement souillé. Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau

. En cas de lésions, consulter un médecin.

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter immédiatement un

spécialiste.

- EN CAS D'INGESTION:

Retirer le produit de la bouche et consulter immédiatement un médecin ou le

Centre Anti-Poisons: 01 40 05 48 48.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction : CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par

de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool. Equipements de sécurité: port d'un appareil respiratoire

Emis par le Centre serveur DIESE

Produit: SUMA D10.4 Page: 2/6

FDS N°:diver-865 Version du : 2007-11-05

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles : Port d'un appareil respiratoire.

- Précautions pour la protection de l'environnement :

Ne pas rejeter le produit pur.

Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur.

- Méthodes de nettoyage: Endiguer et absorber sur support inerte.

Recueillir dans un conteneur adapté étiqueté pour destruction par un centre

agréé.

Eliminer les résidus à grande eau.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION: Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits

chimiques.

Manipuler en évitant les projections. Eviter le contact avec les yeux et la peau.

STOCKAGE: Conserver dans l'emballage d'origine, fermé.

Stocker à l'écart des produits acides.

Préparation ne relevant pas de la législation sur les installations classées.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

COMPOSANTS AYANT DES VALEURS LIMITES D'EXPOSITION:

CAS N° 1310-58-3 Hydroxyde de potassium (<5%) - VLE (France) = 2mg/m3

EQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE PROTECTION: Protection respiratoire: non nécessaire.

Protection des mains: gants de protection résistants aux produits chimiques en

caoutchouc de type butyl ou nitrile (EN 374, catégorie III).

Protection des yeux: le port de lunettes de protection est recommandé lors de

manipulation de produit pur.

EQUIPEMENTS SUR LE LIEU DE TRAVAIL: fontaine oculaire et lavabo.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect: Liquide limpide jaune pâle, à odeur de chlore

PH: produit pur : > 12.5

Température de changement d'état :

non déterminée

Point éclair: non applicable

Caractéristiques d'explosivité :

non explosif

Densité: à 20°C: 1.10 g/cm3

Solubilité: miscible à l'eau.

Quick-FDS [14688-33300-13790-037231] - 2008-03-18 - 09:15:00

Information complémentaire :

10 - STABILITE ET REACTIVITE

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réaction avec les acides en libérant du chlore. Produits de décomposition dangereux: chlore.

Emis par le Centre serveur DIESE

INTERNET: http://www.diese-fds.com

SUMA D10.4 Produit: Page: 3/6

FDS No:diver-865 Version du : 2007-11-05

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITE AIGUE: DL 50 (oral) > 2000 mg/kg.

EFFET PRIMAIRE D'IRRITATION:

- peau: provoque des irritations
- yeux: provoque des irritations
- inhalation: provoque des irritations
- ingestion:provoque des irritations

CLASSIFICATION CEE: IRRITANT

MALADIES PROFESSIONNELLES: ce produit contient une substance (hypochlorite)

inscrite au tableau N°65.

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Le produit ne doit pas être rejeté dans les eaux usées et les égouts sans

dilution ou neutralisation.

Dans les conditions normales d'utilisation, le produit ne doit pas causer

d'effets néfastes sur l'environnement.

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur, tant pour le

produit que pour les emballages.

Pas de rejets importants directement dans le milieu naturel, récupération et

traitement par un organisme agréé.

Nomenclature déchets: 20 01 29 (détergents contenant des substances dangereuses)

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID: UN 1719, LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A (HYPOCHLORITE, HYDROXYDE DE

POTASSIUM), 8, III.

IMDG: LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A (HYPOCHLORITE, HYDROXYDE DE POTASSIUM),

8,UN 1719, III.

AUTRES INFORMATIONS:

Classe 8 matières corrosives - Code danger 80

IMDG: Fiche de sécurité: F-A,S-B - Polluant marin: non

La législation sur le transport contient des prescriptions particulières pour

certaines classes de produits dangereux emballés en quantité limitée.

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Marquage selon les Directives CE: le produit est classé et identifié suivant les

Directives CE relatives à la classification et l'étiquetage des produits

dangereux.

Symbole : Xi irritant Phrases R : R 31-36/38

Phrases S : S 26-37

Référence réglementaire française: Arrêté du 09/11/2004 modifiant l'arrêté du 05/01/1993 fixant les modalités d'élaboration et de transmission des fiches de

données de sécurité.

Toutes les fiches de données de sécurité de nos produits peuvent être consultées

et/ou obtenues par Internet:www.diese-fds.com.

16 - AUTRES INFORMATIONS

Règlement CE N° 648/2004 :

Emis par le Centre serveur DIESE

Produit: SUMA D10.4 Page: 4/6

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit, et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Utilisation uniquement réservée au secteur professionnel.

Date de mise à jour: FDS 865; Vers. 2 (31/08/2005)

Ref.International: MSDS3362; Vers. 3 (18/07/2005) - Code formule: KH.HS.Ds13

Emis par le Centre serveur DIESE INTERNET : http://www.diese-fds.com

Produit: SUMA D10.4 Page: 5/6

FDS N°:diver-865 Version du : 2007-11-05

ANNEXE

Liste des phrases R: (AFISE 16/10/02)

```
(AFISE 16/10/02)
R 1 : Explosif à l'état sec.
R 2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources
d'ignition.
R 3 : Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres
sources d'ignition.
R 4 : Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.
R 5 : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
R 6 : Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
R 7 : Peut provoquer un incendie.
R 8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
R 9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
R 10: Inflammable.
R 11: Facilement inflammable.
R 12: Extrêmement inflammable.
R 14: Réagit violemment au contact de l'eau.
R 15: Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
R 16: Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.
R 17: Spontanément inflammable à l'air.
R 18: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur _ air inflam_
mable/explosif.
R 19: Peut former des peroxydes explosifs.
R 20: Nocif par inhalation.
R 21: Nocif par contact avec la peau.
R 22: Nocif en cas d'ingestion.
R 23: Toxique par inhalation.
R 24: Toxique par contact avec la peau.
R 25: Toxique en cas d'ingestion.
R 26: Très toxique par inhalation.
R 27: Très toxique par contact avec la peau.
R 28: Très toxique en cas d'ingestion.
R 29: Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques.
R 30: Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation.
R 31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
R 33: Danger d'effets cumulatifs.
R 34: Provoque des brûlures.
R 35: Provoque de graves brûlures.
R 36: Irritant pour les yeux.
R 37: Irritant pour les voies respiratoires.
R 38: Irritant pour la peau.
R 39: Danger d'effets irréversibles très graves.
R 40: Effet cancérogène suspecté _ preuves insuffisantes
R 41: Risque de lésions oculaires graves.
R 42: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R 44: Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
R 45: Peut provoquerle cancer.
R 46: Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
R 48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
R 49: Peut provoquerle cancer par inhalation.
R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
R 51: Toxique pour les organismes aquatiques.
R 52: Nocif pour les organismes aquatiques.
R 53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement
aquatique.
R 54: Toxique pour la flore.
```

R 55: Toxique pour la faune.

Produit: SUMA D10.4 Page: 6/6

Liste des phrases R (suite) :

- R 56: Toxique pour les organismes du sol.
- R 57: Toxique pour les abeilles.
- R 58: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
- R 59: Dangereux pour la couche d'ozone.
- R 60: Peut altérer la fertilité.
- R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 62: Risque possible d'altération de la fertilité.
- R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
- R 65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
- R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- R 68: Possibilité d'effets irréversibles